

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	9
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 05 mars 2020 à 18 heures 00

Date de convocation :

28 février 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

28 février 2020

Objet

SALLE DE BAIN LA
MOUREDE

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, SALES André, VALLE Anthony,
Absent : BRUNA Roger, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de faire des travaux à la salle de bains de l'appartement La Mourède.

Plusieurs devis sont présentés.

- CHAUFFEO : 2712.59€ HT soit 3255.11€ TTC

- MONTES BATI SERVICES : 2707.81€ HT soit 3249.37€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- décide de retenir le devis de MONTES BATI SERVICES d'un montant de 2707.81€ HT soit 3249.37€ TTC pour réaliser ces travaux.

- autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture
le

Publié ou notifié le 10 mars 2020

Fait à BARBAZAN, le 9 mars 2020
Le Maire

